



Rue Maurice Le Lannou - C.S. 14226
35042 RENNES CEDEX
Tél : 02-23-48-26-44 - Fax : 02-23-48-26-45



Rennes, le 25 juillet 2014

LETTRE OUVERTE AUX ELUS DE BRETAGNE

concernant l'approvisionnement en restauration collective

Mesdames les Elues, Messieurs les Elus,

L'agriculture est au cœur de l'économie de notre région.

Et comme vous le savez, l'activité agricole structure nos territoires et génère de nombreuses activités pourvoyeuses d'emplois sur la totalité de notre région : 35 000 exploitations agricoles, 131 000 emplois agricoles et agroalimentaires, 670 entreprises agroalimentaires.

Cependant, ce dynamisme est en péril.

Au-delà des aspects géographiques, les productions bretonnes subissent de nombreuses distorsions de concurrence sociales, fiscales, environnementales, sanitaires ...

Malgré des techniques de production très performantes, des produits de qualité, une proximité géographique, les produits bretons subissent une perte de compétitivité importante face aux produits d'importation qui arrivent en Bretagne à moindre coût.

Ainsi, en restauration collective, 87 % de l'approvisionnement en viande de poulet se fait à l'étranger. Même en Bretagne, 1^{ère} région productrice ! C'est un non-sens !

En tant que donneur d'ordre pour l'approvisionnement de nombreux restaurants collectifs (crèches, écoles, collèges, lycées, hôpitaux, restaurants administratifs ...), nous vous sollicitons afin que vous agissiez personnellement pour le maintien de l'agriculture, des emplois et pour la vitalité de tous les territoires bretons.

Aussi, nous vous demandons de vous engager à réclamer à vos fournisseurs, au travers des cahiers des charges d'approvisionnement, une origine locale des produits pour la restauration collective dont vous assurez la gestion.

Il s'agit ici de privilégier l'achat de produits locaux qui créent des emplois et qui alimentent l'économie locale. Tous les aliments produits et transformés localement, y compris industriels, font vivre l'économie locale, maintiennent les emplois sur le territoire.

En tant qu'élu local ou territorial, vous avez une responsabilité en termes de dynamisme et de vitalité économique de ce territoire. Responsabilité que vous pouvez concrétiser au travers des approvisionnements des restaurants collectifs dont vous avez la charge.

Afin de concrétiser votre engagement, nous prendrons dans les prochaines semaines contact avec vous, via notre réseau local, pour échanger avec vous en direct sur le sujet et pour envisager ensemble les actions à mener.

Espérant que vous mesurez les enjeux de notre démarche et comptant sur votre solidarité, nous nous tenons disponibles pour vous apporter des éléments complémentaires nécessaires à votre positionnement sur la question.

Le Président de la FRSEA Bretagne,
T. COUE.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'T. Coue', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Le Président des JA Bretagne,
JP. RIAULT.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'JP. Riaux', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.